



الوفاق للإيجار المالي  
el wifack leasing

**Société El Wifack Leasing**  
**S.A. au capital de 20.000.000 Dinars**  
**Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100**

### **Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire**

Les actionnaires de la Société El Wifack Leasing sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 17 juin 2014 à 10 h00 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis au Boulevard Principal – Les Berges du Lac - Tunis– à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport d'activités relatif à l'exercice 2013 ;
- Approbation des états financiers et des états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2013 ;
- Approbations des opérations réglementées conformément à l'article 200 et suivant du code des sociétés Commerciales ;
- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2013.
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat relatif à l'exercice 2013 ;
- Désignation d'un Co-Commissaire aux Comptes ;
- Emission d'un ou plusieurs emprunts obligataires ;
- Autorisation de régulation du cours de l'action.

Les documents relatifs à l'AGO sont à la disposition des actionnaires au Siège social de la société.



الوفاق للإيجار المالي  
el wifack leasing

شركة الوفاق للإيجار المالي  
شركة خفية الاسم رأسمالها 20.000.000 دينار  
المقرّ الإجتماعي: شارع الحبيب بورقيبة - مدنين - 4100

### استدعاء للجلسة العامة العادية

إن السادة المساهمين في رأس مال شركة الوفاق للإيجار المالي مدعوون لحضور مداولات الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم الثلاثاء 17 جوان 2014 على الساعة العاشرة صباحا بالمعهد العربي لرؤساء المؤسسات- الشارع الرئيسي نهج بحيرة تركانا 1053- تونس وذلك للتداول في جدول الأعمال التالي:

- المصادقة على تقرير نشاط الشركة لسنة 2013.
- المصادقة على القوائم المالية والقوائم المالية المجمعة المقفلة في 2013/12/31.
- المصادقة على الاتفاقيات المتعلقة بالفصل 200 وما يليه من قانون الشركات التجارية.
- تلاوة تقرير مراقبي الحسابات لسنة 2013.
- إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة.
- تخصيص النتيجة المحاسبية لسنة 2013.
- تعيين مراقب حسابات ثان.
- إصدار قرض أو عدة قروض رقاعية.
- الترخيص في تعديل سعر السهم.

الوثائق المتعلقة بالجلسة العامة العادية على ذمة المساهمين بالمقر الاجتماعى للشركة.



## Projet de Résolutions AGO

---

### **Première Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve le rapport d'activités et les états financiers de la société El Wifack Leasing arrêtés au 31.12.2013, tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître un total bilan de 223 124 564 DT et un bénéfice net de 4 070 016 DT.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée .....**

### **Deuxième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte et approuve toutes les opérations réglementées conclues au cours de l'exercice 2013 conformément à l'article 200 et suivant du code des sociétés Commerciales telles que mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

### **Troisième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la répartition du résultat, conformément à la proposition du Conseil d'Administration, comme suit :

<b>Résultat bénéficiaire 2013</b>	<b>4 070 016,222</b>
Résultats reportés	9 154,074
<b>Total</b>	<b>4 079 170,296</b>
Réserves légales (5%)	203 958,515
<b>Premier reliquat</b>	<b>3 875 211,781</b>
Dividendes	2 400 000,000
<b>Deuxième reliquat</b>	<b>1 475 211,781</b>
Réinvestissement exonéré	1 400 000,000
<b>Résultats reportés</b>	<b>75 211,781</b>

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer un dividende de 0,600 dinars par action soit un dividende de 12% du nominal. Le paiement est fixé à partir de \*\*\*\*\*.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

### **Quatrième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et quitus entier et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2013.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

### **Cinquième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, Conformément aux exigences de l'article 472 du Code des Sociétés Commerciales, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil sur les états financiers consolidés et après avoir entendu le rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de la société El Wifack Leasing.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

### **Sixième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la désignation du cabinet \*\*\*\* représenté par \*\* \*\*\*\*\* comme Co-commissaire aux comptes pour les exercices 2014, 2015 et 2016 soit pour une période venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**Septième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration et conformément aux engagements pris par la société vis-à-vis des autorités du marché, donne son accord pour acheter et vendre les propres actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article 19 (nouveau) de la Loi n°94-117 du 14.11.1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la Loi n° 99-92 du 17.11.2000, et autorise expressément le Conseil d'Administration d'acheter et de revendre les propres actions de la société et lui délègue, en conséquence, les pouvoirs nécessaires à l'effet de fixer notamment les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et en général accomplir toutes les formalités et les procédures nécessaires pour la bonne fin et la réussite de cette opération conformément à la réglementation en vigueur.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**Huitième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant global de 40 millions de dinars sur 3 ans et délègue au Conseil d'Administration tous les pouvoirs pour fixer les modalités de réalisation de cette opération.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**Neuvième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et remplir les formalités de publication légale.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**